

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	37
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	du 09/02/24
Affichée	le 09/02/24

OBJET

Printemps de la chanson : tarif
billetterie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quinze février, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 9 février 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Franck GAULTIER a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Marie-José MARTIN, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Philippe CROTEAU
Maïté GRANDCLERE a donné pouvoir à François BRIZARD
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN
Mireille NOGUET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Philippe RONDEL
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET
François CARBONELL a donné pouvoir à Jean SELLIER

Absent excusé : Pascal SUARD

Absents : Nathalie RIBAUT, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Lionel GONNET, Hubert GORET, Virginie VIOLET

Monsieur Delavallée, Vice-Président délégué au Tourisme et Présence Culturelle, rappelle aux membres du Conseil que la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle propose, chaque année, depuis 2017, des concerts, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Orne dans le cadre du Printemps de la chanson.

Pour 2024, il est programmé un concert le 16 mars à Saint Martin d'Ecublei avec le groupe pop-rock ARCHIMEDE.

Monsieur Delavallée indique que la billetterie se fera par internet via la plateforme Weezevent, comme l'année précédente.

En 2023, les tarifs fixés par le conseil communautaire étaient de 10 € pour le tarif réduit et 15 € pour le plein tarif.

Dans le cadre de sa politique d'accès à la culture pour le plus grand nombre en milieu rural, le conseil départemental préconise de fixer les tarifs pour le Printemps de la Chanson à 5 € et 10 €.

- Vu la délibération n° 2022-12-15-217 du conseil communautaire en date du 15 décembre 2022 fixant les tarifs billetterie pour les concerts du Printemps de la chanson,
- Considérant la programmation cette année d'un seul groupe, contrairement à l'année dernière où un double concert était proposé.
- Considérant les préconisations du conseil départemental en matière tarifaire pour les concerts du Printemps de la Chanson,

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **FIXE**, à compter de l'année 2024, les tarifs des billets pour les concerts du Printemps de la Chanson :

- Billet plein tarif : 10 euros
- Billet tarif réduit : 05 euros pour :
 - *étudiant
 - * demandeur d'emploi
 - * bénéficiaire du RSA
 - * détenteur d'une carte d'invalidité
- Gratuit jusqu'à 16 ans

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 26 FEV. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 26 FEV. 2024

Le Président,
Jean SELLIER



A handwritten signature in blue ink, written over the circular stamp.